

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, M. Julien GUILLON, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Jocelyne GUIBERT qui donne pouvoir à Mme Bernadette MARTINEAU
Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE

Date de la convocation : 07/03/2025
Mme Bernadette MARTINEAU est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-03/10

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC DES PAYS DE LA LOIRE AU TITRE DE LA DGD POUR L'EXTENSION HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et suivants,
Vu la réglementation relative à la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) dans le domaine des bibliothèques,

Vu le projet de construction de la nouvelle médiathèque municipale dont l'ouverture au public est prévue début 2026,

Considérant :

- que la médiathèque actuelle des Brouzils n'ouvre que 5 heures par semaine,
- que la future médiathèque prévoit une extension significative de ses horaires d'ouverture au public, à hauteur de **18 heures hebdomadaires**,
- que cette extension permettra un accueil diversifié des publics (actifs, familles, seniors, scolaires, petite enfance) sur des plages horaires mieux adaptées aux rythmes de vie (fin d'après-midi, samedi après-midi, etc.),
- que cette extension s'accompagnera d'un **programme régulier d'animations culturelles** sur ces nouveaux créneaux, et cela pendant une durée de **trois années consécutives**,
- que la collectivité s'engage à maintenir l'ouverture de **18 heures par semaine pendant 3 ans** et à **assurer un volume d'animations correspondant au budget déclaré pour la première année**,

Considérant que le coût de cette opération s'élève à 21 115 €/an pour le recrutement d'un agent à temps complet (responsable de médiathèque recruté sur le grade d'Assistant de conservation du Patrimoine principal de 2^{ème}) et d'un agent à mi-temps (Assistante administrative). Le calcul se présente ainsi :

	Statut	ETP affecté médiathèque	Coût horaire	Heures d'ouverture supplémentaires	Nombre de semaine d'ouverture/an	Coût total extension
Agent A	Titulaire	1	26,32 €	12	49	15 476,16 €
Agent B	Titulaire	0,5	19,18 €	12	49	5 638,92 €
TOTAL/an						21 115,08 €

Considérant que cette extension de service constitue une action structurante pour renforcer l'accès à la culture sur le territoire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le projet d'extension des horaires d'ouverture de la future médiathèque municipale des Brouzils à 18 heures hebdomadaires à compter de janvier 2026, assorti d'un programme régulier d'animations culturelles sur ces nouveaux créneaux pendant trois ans,

S'ENGAGE à maintenir ce volume horaire d'ouverture au public pendant **trois années consécutives** (année N, N+1, N+2),

S'ENGAGE à consacrer sur les créneaux nouvellement ouverts un **volume d'animations culturelles correspondant, pendant 3 ans, au budget d'animation déclaré en année 1,**

SOLLICITE une subvention de l'État, au titre de la **Dotation Générale de Décentralisation (DGD)** pour l'aide à l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques, **au taux le plus élevé possible pour une durée de trois ans,**

S'ENGAGE à fournir un **bilan de l'opération en année N+1 et N+2,** et, le cas échéant, **les justificatifs des animations réalisées par des prestataires extérieurs,**

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet.

Fait et délibéré aux BROUZILS, le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Bernadette MARTINEAU

LE MAIRE,
Emilie DUPREY



Signé électroniquement par : Emilie Duprey

Date de signature : 28/04/2025

Qualité : Maire de Les Brouzils